

Préfecture

Date de reception de l'AR: 13/04/2022

009-210902490-DE_2022_013-DE

Date de l'AR d'annulation: 15/04/2022



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 09 avril 2022

Membres en exercice :	Date de la convocation: 01/04/2022
11	<i>L'an deux mille vingt-deux et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de</i>
Présents : 8	Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ
Votants: 8	Représentés:
Pour: 7	Excusés: Delphine BIJARD, Dominique DUMONS
Contre: 0	Absents: Marc VALLVE
Abstentions: 0	Secrétaire de séance:

Objet: Vote du compte de gestion - log_sociaux Délibération n°: DE_2022_013

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Michel SABATIER

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, l'état des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a remis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER